

Vue cycle du programme des cours

Bl Or Th Pr Au Cr

Informations complémentaires

Renseignements

Monsieur Marc VANDERTHOMMEN

c/o Christophe DEMOULIN

Département des Sciences de la Motricité

Bât. B21 - Centres sportifs - 4000 Liège

Tél. : 04/366.38.97 ou 04/366.38.95

Fax : 04/366.29.01

Courriel : christophe.demoulin@ulg.ac.be

Sébastien WOLFS

Département des Sciences de la Motricité

Bât. B21 - Centres sportifs - 4000 Liège

Tél. : 04/366.35.77 ou 04/366.38.97

Fax : 04/366.29.01

Courriel : sebastien.wolfs@ulg.ac.be

Présentation / Programme de cours

La Thérapie Manuelle Orthopédique (TMO) est une spécialisation de la kinésithérapie pour la prise en charge des problèmes neuro-musculo-squelettiques, basée sur le raisonnement clinique et utilisant des approches de traitement hautement spécifiques comprenant des techniques manuelles et des exercices thérapeutiques. La TMO est basée sur l'évidence scientifique et clinique et sur les caractéristiques biopsychosociales de chaque patient (IFOMT 2004).

Objectif

Cette formation, assurée en collaboration avec l'Université de Gand, s'étale sur deux ans et a pour objectif de décerner un Certificat d'Université en Thérapie Manuelle répondant aux exigences de l'arrêté ministériel du 22 avril 2014, fixant les critères d'agrément autorisant les kinésithérapeutes à se prévaloir de la qualification professionnelle particulière en thérapie manuelle (formation de 75 crédits ECTS après l'obtention du titre de kinésithérapeute). Cette formation est reconnue internationalement après avoir été auditée et accréditée par l'« International Federation of Orthopaedic Manipulative Physical Therapists » (IFOMPT - <http://www.ifompt.org/>) qui est une branche de la « World Confederation for Physical Therapy ».

Conditions particulières d'accès / Public cible

Cette formation s'adresse :

- aux porteurs d'un grade académique de 2ème cycle en kinésithérapie (Licence ou Master) ou en médecine délivré par un établissement d'enseignement supérieur belge (Université ou Haute Ecole)
- aux titulaires d'un diplôme belge en kinésithérapie (Graduat) délivré par l'enseignement supérieur de type court, dans le cadre d'une législation antérieure. Dans ce cas, les candidats doivent déposer un dossier en vue de la valorisation de leurs acquis personnels et professionnels de minimum 2 années par les responsables de la formation
- aux candidats titulaires d'un titre ou grade similaire en kinésithérapie délivré en dehors de la Belgique. Dans ce cas, les candidats doivent déposer un dossier de candidature auprès des responsables de la formation

Nombre d'inscriptions : 18 minimum (36 maximum)

Prérequis :

- Des prérequis obligatoires (en anatomie, physiologie, biomécanique, biostatistique) seront exigés de tous les participants. Ces conditions sont nécessaires afin de répondre aux exigences de l'IFOMPT.

Durée de la formation

Le programme du Certificat est organisé sur un cycle de 2 ans, comprenant 2 Blocs. Nouvelles inscriptions en 2017-2018.

2 blocs (75 ECTS : Bloc 1 - 33 ECTS et Bloc 2 - 42 ECTS) comprenant 480H d'enseignement en présentiel, 160H de pratique clinique supervisées, 1310H de travail personnel de l'étudiant et 300H consacrées au travail de fin de formation.

Remarques : Aucune possibilité de fractionner la formation.

Calendrier

Date(s) de début : **Nouveau cycle en septembre 2017**

Horaire prévu : Afin de permettre aux candidats de poursuivre leurs activités professionnelles, la formation se compose chaque année de 30 journées de formation sous la forme de séminaires de 2 ou 3 jours organisés approximativement toutes les trois semaines.

Ces séminaires peuvent se dérouler du jeudi 17H au dimanche 17H30. Pour les heures du stage, 34H seront intégrées aux séminaires de la formation, les 46H restantes seront à réaliser en fonction des disponibilités des maîtres de stages.

Langue de la formation

Français (75%) - Anglais (25%)

Programme de cours

Collégialité : Coordinateur: Marc VANDERTHOMMEN

Membres : Filip DESCHEEMAEKER (UGent), Damien VAN TIGGELEN (UGent), Christophe DEMOULIN (ULg), Jean-François KAUX (ULg), Marie-Antoinette FERRARA, Sébastien WOLFS (ULg), Bénédicte BERNARD (ULg), David COLMAN (ULg), Bart VANTHILLO (UGent), Yves HENROTIN (ULg), Yannick DEPAS, Marco TOMASELLA (ULg),

Stéphanie GROSDENT (ULg), Laurent PITANCE (UCL), Axel BEERNAERT (UGent), Kristof DECORTE (UGent), Barbara CAGNIE (UGent), Nathalie ROUSSEL (VUB), Benjamin HIDALGO (UCL), Lieven DANNEELS (UGent), Jennifer FOUCART (ULB).

Cours obligatoires (B1 : 33Cr, B2 : 42Cr)

| | | | | | |
|------------|--|----|----|----|-----------|
| MCER2015-2 | <i>Thérapie manuelle du quadrant supérieur</i> | B1 | | | 33 |
| | - <i>Module 1 : EBM/EBP - Raisonnement clinique de base - Introduction</i> | | 24 | 18 | - |
| | <i>TMO - COLLÉGIALITÉ</i> | | | | |
| | - <i>Module 2 : Membres périphériques - COLLÉGIALITÉ</i> | | 22 | 17 | - |
| | - <i>Module 3 : Rachis - COLLÉGIALITÉ</i> | | 26 | 27 | - |
| | - <i>Module 4 : Contrôle moteur - COLLÉGIALITÉ</i> | | 17 | 13 | - |
| | - <i>Module 5 : Syndrome radiculaire - COLLÉGIALITÉ</i> | | 9 | 11 | - |
| | - <i>Module 6 : Techniques de manipulation du rachis - COLLÉGIALITÉ</i> | | 4 | 4 | - |
| | - <i>Module 7 : Techniques particulières - COLLÉGIALITÉ</i> | | 12 | 16 | - |
| | - <i>Module 8 : Douleur et communication - COLLÉGIALITÉ</i> | | 12 | 8 | - |
| | - <i>Module 9 : Pratique clinique supervisée - COLLÉGIALITÉ</i> | | - | 80 | - |
| MCER2016-1 | <i>Thérapie manuelle du quadrant inférieur</i> | B2 | | | 42 |
| | - <i>Module 1 : EBM/EBP - Raisonnement clinique de base - COLLÉGIALITÉ</i> | | 4 | 6 | - |
| | - <i>Module 2 : Membres périphériques - COLLÉGIALITÉ</i> | | 23 | 17 | - |
| | - <i>Module 3 : Rachis - COLLÉGIALITÉ</i> | | 21 | 20 | - |
| | - <i>Module 4 : Contrôle moteur - COLLÉGIALITÉ</i> | | 19 | 21 | - |
| | - <i>Module 5 : Syndrome radiculaire - COLLÉGIALITÉ</i> | | 9 | 11 | - |
| | - <i>Module 6 : Techniques de manipulation du rachis - COLLÉGIALITÉ</i> | | 16 | 22 | - |
| | - <i>Module 7 : Techniques particulières - COLLÉGIALITÉ</i> | | 13 | 15 | - |
| | - <i>Module 8 : Douleur et communication - COLLÉGIALITÉ</i> | | 20 | 3 | - |
| | - <i>Module 9 : Pratique clinique supervisée - COLLÉGIALITÉ</i> | | - | 80 | - |
| | - <i>Module 10 : Travail de fin de formation - COLLÉGIALITÉ - [10h AUTR]</i> | | - | - | [+] |

Evaluation

L'évaluation des candidats est réalisée au moyen d'épreuves théoriques et pratiques se déroulant tout au long du premier et second bloc. Une évaluation théorique partielle est organisée en session de janvier et des évaluations intermédiaires sont effectuées en cours d'année lors de stages, de présentations, etc. Des évaluations théoriques et pratiques sont également organisées durant les sessions de juin et de septembre (seconde session).

Au terme de la formation, le candidat devra soutenir un travail de fin de formation.

Chacune de ces évaluations doit être validée à 10/20 pour obtenir la réussite.

Inscription sur sélection

Où ? : Cellule Formation continue de l'ULg.

Dossier à présenter : CV complet (expérience, formation,...), copie du diplôme, copie de la carte d'identité,...

Frais d'inscription :

- 3000 EUR/ an (tarif plein)

- 2850 EUR/ an pour les diplômés de l'ULg (ALUMNI)

- 1500 EUR/an si utilisation de chèques formations (accréditation par la Région Wallonne)